MONTREAL, LE 22 DECEMBRE, 1867.

MONSIEUR,

Vous recevrez, avec la présente, une copie de l'*Invitation*, qui a été faite aujourd'hui au prône de la Cathédrale, à l'ouverture du TRIDUUM qui s'y fait, et qui est comme l'ouverture de tous ceux qui vont se célébrer dans le Diocèse.

Votre dévouement à la *Cause Pontificale* vous inspirera tout ce que vous aurez à dire et à faire, pour que cette *Invitation* soit bien comprise et mise au plus tôt à exécution ; car il n'y a pas de temps à perdre, si nous voulons que le secours, qu'il s'agit d'envoyer au Saint Père, arrive à temps.

Vous reviendrez si souvent et si fortement sur l'indécence qu'il y aurait, pour les enfants de l'Eglise, de se livrer aux divertissemens du Carnaval, pendant que le Père commun est dans le deuil, que vous réussirez à les en détourner, du moins en grande partie.

Avec les économies que vous ferez faire par là à vos paroissiens, il ne sera pas difficile de les amener à payer chacun un trente sous ; de manière qu'une paroisse de 1,600 âmes, par exemple, aurait à déposer, dans la Caisse Pontificale, 400 piastres, c'est-à-dire, autant qu'il en faudrait pour faire les frais d'un soldat, qu'il ne serait pas difficile, je pense, de trouver dans la paroisse même. Si c'était le cas, il pourrait être invité à faire lui-même la quête à l'Eglise, et à vous accompagner chez ceux de vos paroissiens à qui vous jugeriez à propos de faire un appel particulier, pour atteindre le chiffre de souscription demandé. Pour fournir à tous le moyen de donner sa contribution, il faudrait faire quêter aux messes basses, et inviter ceux qui ne peuvent venir ni à la grand'-messe ni à la messe basse, les jours fixés pour la quête, à vous envoyer leur souscription.

Au reste, je pense que le *Nouveau Monde* vous donnera d'utiles renseignements, dont vous pourrez vous servir avec avantage, pour enflammer tous les cœurs de ce généreux dévouement, dont tous les enfants de l'Eglise doivent faire ouvertement profession, dans cette solennelle circonstance, qui sera peut-être la seule de ce genre à enrégistrer dans les Annales de l'Eglise.

Aujourd'hui, 46e anniversaire de mon diaconat, je suis heureux d'avoir occasion de montrer au digne successeur de St. Xiste II quelque chose du dévouement de St. Laurent pour son Pontife et Père chéri et vénéré. Aussi, ai-je tâché de me bien pénétrer de ces sentiments affectueux qui ani-

maient le Père et le Fils, et que nous a conservés la légende de ces deux Saints. *Quo progrederis sine filio, pater? Quo, sacerdos sancte, sine ministro properas?......Non ego te desero, fili: majora te manent pro Christi fide certamina.*

Au reste, n'oublions pas que le nom de *Montréal* fut gravé, en 1854, sur une des colonnes de St. Pierre, et enrégistré au capitole, en 1862. Puisse-t-il aussi figurer, avec honneur, dans les rangs de l'Armée Pontificale, dans le temps présent et à venir ! Cette gloire nous est déjà acquise, comme vous le savez ; il n'est plus question que de la soutenir.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et

dévoué Serviteur,

+ IG. EV. DE MONTRÉAL.